

Votre réclamation doit être envoyée ou soumise au plus tard le : 18/05/2022, le cachet de la poste faisant foi. Sauf indication contraire sur le site Web

Règlement relatif aux moteurs Caterpillar
c/o Administrateur du règlement
5-112 Elizabeth Street, #289
Toronto, ON M5G 1P5
1-855-659-2900
www.EngineSettlement.ca

CCE

Règlement de l'action collective concernant les moteurs diesel Caterpillar C13 et C15 conformes à l'EPA 2007

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Veillez lire attentivement l'intégralité du formulaire de réclamation avant de commencer à le remplir. Envoyez votre formulaire de réclamation dûment rempli par la poste à Règlement relatif aux moteurs Caterpillar c/o Administrateur du règlement, 5-112 Elizabeth Street, #289, Toronto, ON M5G 1P5, au plus tard le **18 mai 2022**, le cachet de la poste faisant foi (sauf indication contraire sur le site Web www.EngineSettlement.ca). Vous pouvez également soumettre votre formulaire de réclamation et les documents à l'appui en ligne sur le site www.EngineSettlement.ca. Si vous avez des questions, veuillez appeler l'Administrateur du règlement au numéro **1-855-659-2900** ou visitez www.EngineSettlement.ca.

Définitions

Un « moteur visé » est un moteur diesel C13 et C15 de Caterpillar conforme à l'EPA 2007 et doté de la technologie avancée de réduction des émissions (« ACERT »), fabriqué en 2005, 2006, 2007, 2008 ou 2009, y compris les composants SRC des moteurs. Visitez www.EngineSettlement.ca pour obtenir des descriptions complètes et des photographies des moteurs visés, ainsi que des explications sur la façon de les identifier et les types de véhicules dans lesquels ils se trouvent.

Un « système de régénération Caterpillar » ou « SRC » signifie les composants du moteur visé qui sont plus amplement définis ou décrits par les pièces énoncées dans l'annexe A de l'entente de règlement (également disponible sur le site Web).

Une « réparation liée au SRC » signifie une réparation ou un remplacement de toute pièce ou de tout composant lié au système de régénération Caterpillar, comme indiqué par les combinaisons de codes 45 DT et F représentées dans l'annexe A de l'entente de règlement. Les réparations ou les remplacements effectués à la suite d'une Lettre d'entretien Caterpillar effectuée de manière proactive ne sont pas considérés comme des réparations liées au SRC.

SECTION A : Options des avantages du règlement

Notez que tous les montants sont sujets à une augmentation au prorata ou à une réduction *pro rata* sur la base du nombre de réclamations/moteurs approuvés, conformément à l'entente de règlement.

- i) Si votre (vos) moteur(s) n'a (n'ont) subi aucune réparation liée au SRC, vous êtes admissible à recevoir, mais sans garantie, 500 \$, pour chaque moteur visé, mais sans plus, quelles que soient les circonstances.
- ii) Si votre (vos) moteur(s) a (ont) fait l'objet de 1 à 5 réparations admissibles liées au SRC effectuée(s) à la date d'exécution ou avant celle-ci, vous êtes admissible à recevoir, sans garantie, un montant initial de 5 000 \$ jusqu'à un maximum de 15 000 \$ par moteur visé.
- ii) Si votre (vos) moteur(s) a (ont) subi au moins 6 réparations admissibles liées au SRC effectuée(s) à la date d'exécution ou avant celle-ci, vous êtes admissible à recevoir, sans garantie, un montant initial de 10 000 \$ jusqu'à un maximum de 30 000 \$ par moteur visé.

Votre réclamation sera basée sur le nombre de moteurs visés pour lesquels vous avez fourni des renseignements. Si ce formulaire de réclamation vous a été envoyé par la poste ou par courriel, les informations sur les moteurs visés peuvent avoir été pré-remplies sur ce formulaire de réclamation.

Questions? Visitez www.EngineSettlement.ca ou composez le numéro sans frais **1-855-659-2900**

Numéro de série du moteur 2	

Date de possession ou de location du moteur 2	Nombre de réparations liées au SRC
DE _____ À _____	

Numéro de série du moteur 3	

Date de possession ou de location du moteur 3	Nombre de réparations liées au SRC
DE _____ À _____	

Numéro de série du moteur 4	

Date de possession ou de location du moteur 4	Nombre de réparations liées au SRC
DE _____ À _____	

Numéro de série du moteur 5	

Date de possession ou de location du moteur 5	Nombre de réparations liées au SRC
DE _____ À _____	

* Si vous fournissez des renseignements pour plus de 5 moteurs visés, vous pouvez copier cette page autant de fois que nécessaire et soumettre les renseignements pour tous les moteurs admissibles que vous possédez/louez.

SECTION C: Certification ET Signature

En signant ci-dessous, je déclare ou j'affirme, sous peine de poursuite, que j'ai lu ce formulaire de réclamation, que je crois être admissible comme membre de l'action et que toutes les informations contenues dans ce formulaire de réclamation (ou fournies avec ce formulaire de réclamation) sont à ma connaissance véridiques et exactes. Je comprends que si le formulaire de réclamation n'est pas signé, ma réclamation n'est pas valide et que je ne serai pas admissible pour obtenir un versement en espèces de règlement.

Signature du demandeur

Date